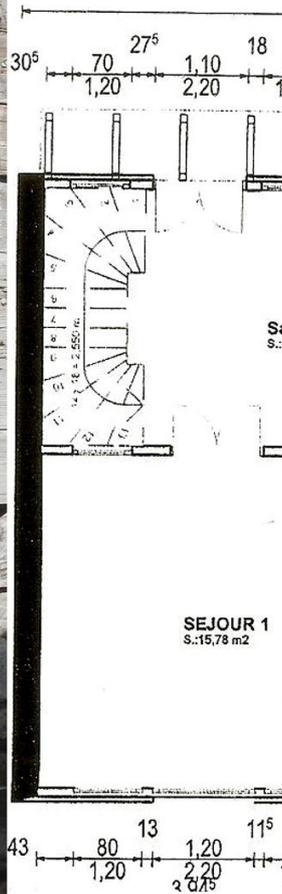


# MARTINIQUE MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER



## CARBET MAISON TAILAME

édifice inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté en date du 08/12/2009

## CARBET, Maison Taïlamé, Monument historique en chantier.

La Maison Taïlamé, située dans le centre du bourg du Carbet, parcelles cadastrales n°199 et n°200 – section A, est inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 8 décembre 2009. Sa protection comprend le logis et ses dépendances (cuisine, buanderie, resserre) en totalité, mais également le jardin, la cour avec ses bassins ainsi que les murs de clôture. Cette maison est une propriété privée.

Le projet de la restauration totale de l'édifice, extérieurs et intérieurs, est envisagé en 2009. En 2012, une subvention est budgétée par la DAC et actée en 2013. L'opération sera suivie par Monsieur Olivier Compère – architecte DPLG, puis par Monsieur Pierre Bortolussi, Architecte en chef des Monuments historiques.

Les travaux démarrent en novembre 2014 et reçoivent le soutien de la Région 16 %, du Ministère de la Culture et de la Communication – Direction des Affaires culturelles de Martinique 40 %, et du propriétaire 44 %.

L'ensemble de l'opération sera suivi par le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques (STAP-CMH) dans le cadre du Contrôle Scientifique et technique (CST).

### L'histoire et l'architecture de la construction :

La maison fut construite par la famille Beaubrun, dans le quatrième quart du XIXe siècle et figure sous ce nom dans la légende du cadastre de la ville établi en 1909.

La construction est située dans la partie septentrionale du bourg face à la mer des Caraïbes, résistant aux assauts des tempêtes et autres cyclones dans une parcelle ceinte d'un mur de clôture surmontée d'une grille ajourée.

De plan rectangulaire, elle possède des façades en structure et en bardage bois, avec des soubassements et des murs gouttereaux en moellon de basalte enduits à la chaux.

Les élévations extérieures sont pour la façade côté mer rythmée par quatre travées d'ouverture et pour la façade arrière par des percements dispersés de façon plus aléatoire dont le rez-de-chaussée est largement ouvert.



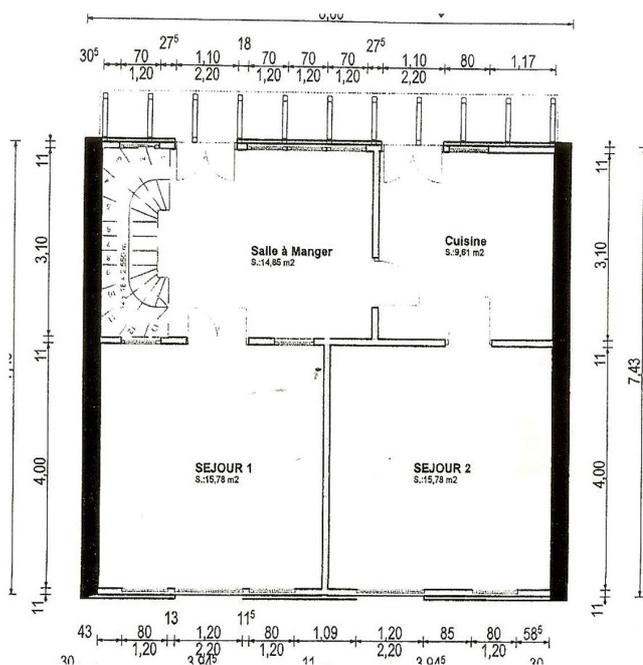
La couverture est réalisée par une toiture, à croupe, en tuile plate à écaille reposant sur une charpente en bois. Deux épis de faîtage viennent couronner l'ensemble.

L'intérieur de la construction présente une certaine simplicité dans le dessin de son plan : quatre pièces, au rez-de-chaussée, séparées par des cloisons de bois peintes et aux impostes ajourées.

Une cloison est totalement agrément de persiennes permettant la circulation de l'air, et offrant une vue traversante de l'ensemble de la construction depuis le fond du jardin jusqu'à la grève et plus loin vers l'horizon maritime.

Accédant à l'étage par un escalier en bois quatre pièces sont distribuées par un petit couloir.

De même qu'au rez-de-chaussée, les cloisons sont encore en bois. La décoration intérieure peinte est à rapprocher de celle mise en œuvre au presbytère du Carbet qui fait lui aussi l'objet d'une campagne de restauration.



### Les désordres et les pathologies de la construction :

Les fuites dans la couverture en tuiles entraînent des dégradations sur la charpente en bois. Les murs en lambris sont partiellement détériorés (insectes, pourriture, usure, etc.). Les différentes ouvertures sont encore récupérables mais devront faire l'objet d'une attention particulière.

Le mur de soubassement, dont l'enduit a disparu par endroit, est à revoir en totalité. Le jardin, à l'abandon, est à redéfinir afin de mettre en valeur les vestiges qui le composent : lavoir, dépendance, etc..

Les sols et cloisons intérieures sont encore en état d'usage mais demandent une intervention d'urgence. Le mur de clôture surmonté d'une grille est en bon état.

Notons également la proximité de la route nationale n°1, Saint-Pierre à Fort-de-France, très fréquentée qui cause à terme diverses nuisances à la construction (pollution, bruit, vibrations, etc.).

### Les travaux envisagés :

L'opération de restauration actuelle est scindée en deux tranches : une tranche ferme et une conditionnelle. D'une



manière générale, elles concernent les travaux suivants :

- Réparation du gros-œuvre de la maison, les dépendances, la clôture et les ouvrages divers ;
- Reprise de la charpente, de la couverture, des bardages, de l'ossature et des menuiseries ;
- Peinture intérieure et extérieure des bâtiments ;
- Réfection complète de l'électricité et de l'éclairage ;
- Réfection complète de la plomberie et des sanitaires.

### Les intervenants par corps d'état :

MAITRISE D'OEUVRE – ARCHITECTE :

AGENCE PIERRE BORTOLUSSI – ACMH – 15, rue Mansart 78 330 Fontenay-Le-Fleury

MAÇONNERIE et PIERRE DE TAILLE :

SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE BÂTIMENT ET DE RÉNOVATION – SMBR – 34, Avenue Henri Matisse, 06 200 Nice

CHARPENTE, COUVERTURE et MENUISERIE :

COALYS ANTILLES – 105, Zac Les Coteaux, 97 228 Sainte-Luce

PEINTURE :

NEWTON ENTREPRISE – 81, Les Sommets de Terreville, 97 233 Schoelcher

ÉLECTRICITÉ :

SUDELEC – Quartier Desmarinières, 97 215 Rivière-Salée

PLOMBERIE :

JB PLOMBERIE – Route du François, Quartier Solitude, 97 270 Saint-Esprit

Pour joindre le Service Transversal de l'Architecture et du Patrimoine – Conservation des Monuments historiques de Martinique :

Direction des Affaires Culturelles de Martinique  
STAP – CMH  
54 rue du Professeur Raymond Garcin  
97 200 Fort-de-France

Téléphone : 05 96 60 87 11  
Télécopie : 05 96 60 79 69  
Courriel : [sdap972@culture.gouv.fr](mailto:sdap972@culture.gouv.fr)

Rédaction : Christophe Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko / STAP – CMH 972

Crédits illustrations : C. Bourel Le Guilloux, Yvan Prikhodiko, fond d'archives STAP-CMH © STAP-CMH 972

Version avril 2015